

Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'UE dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse initié depuis 2014 et qui continue en 2021-2027. Ce programme finance des projets et des activités de mobilité de coopération.

Il est utile de noter, que fort de la réussite du programme **Erasmus+** lors de la période 2014-2020, la dimension internationale du nouveau programme 2021-2027 a été renforcée et élargie pour couvrir toutes les catégories à savoir celles de l'enseignement supérieur, la jeunesse et **nouvellement la formation professionnelle**, en mettant l'accent sur son impact qualitatif pour contribuer à des sociétés plus inclusives, plus cohésives, plus vertes et plus adaptées au numérique.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général du programme est de soutenir, par l'intermédiaire de l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en Europe et au-delà, et ainsi de contribuer à la croissance durable, à des emplois de qualité, à la cohésion sociale, à la promotion de l'innovation et au renforcement de l'identité européenne et de la citoyenneté active. À ce titre, le programme est un instrument essentiel à la mise en place d'un espace européen de l'éducation, au soutien à la mise en œuvre d'une coopération stratégique européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, avec ses programmes sectoriels sous-jacents. En outre, il est essentiel pour faire progresser la coopération en matière de politique de la jeunesse dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027 et pour renforcer la dimension européenne du sport.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le programme poursuit les objectifs spécifiques suivants:

- promouvoir la mobilité des individus et des groupes à des fins d'apprentissage, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion et l'équité, l'excellence, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de l'éducation et de la formation;

- promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage non formel et informel et la participation active des jeunes, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations et des politiques dans le domaine de la jeunesse;
- promouvoir la mobilité à des fins d'apprentissage du personnel sportif, ainsi que la coopération, la qualité, l'inclusion, la créativité et l'innovation au niveau des organisations sportives et des politiques sportives.

Les principaux appels éligibles pour la Tunisie dans le domaine de la Formation Professionnelle sont :

Appel 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)

Les projets de renforcement des capacités sont des projets de coopération internationale fondés sur des partenariats multilatéraux entre des organismes actifs dans le domaine de l'EFP dans des États membres et des pays tiers associés au programme, et des pays tiers non associés au programme. Ils visent à soutenir la pertinence, l'accessibilité et la réactivité des établissements et systèmes d'EFP dans les pays tiers non associés au programme, en tant que catalyseurs du développement socio-économique durable.

Au moyen d'initiatives conjointes qui favorisent la coopération entre les différentes régions du monde, cette action vise à accroître les capacités des prestataires d'EFP, notamment dans les domaines de la gestion, de la gouvernance, de l'inclusion, de l'assurance de la qualité et de l'innovation, afin qu'ils soient plus à même d'établir un dialogue avec le secteur privé/les entreprises/les associations d'entreprises pour explorer les possibilités d'emploi et concevoir conjointement des interventions adaptées dans le domaine de l'EFP. Les partenariats internationaux devraient contribuer à améliorer la qualité de l'EFP dans les pays tiers non associés au programme, notamment en renforçant les capacités du personnel et des enseignants de l'EFP ainsi qu'en consolidant le lien qui existe entre les prestataires d'EFP et le marché du travail.

Appel 2 : CENTRES D'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

Le programme d'action global de l'UE concernant les compétences et l'enseignement et la formation professionnels (EFP) insiste fortement sur la nécessité de mettre en œuvre des approches de l'excellence professionnelle. La stratégie européenne en matière de compétences, l'espace européen de l'éducation, la recommandation du Conseil de 2020 en matière d'EFP¹⁶¹, ainsi que la déclaration d'Osnabrück¹⁶², contiennent tous des allusions très claires à la notion d'excellence professionnelle en tant que moteur de réformes dans le secteur de l'EFP. L'initiative sur les centres d'excellence professionnelle (CEP) vise à répondre à cette priorité stratégique en soutenant des réformes dans le secteur de l'EFP, en garantissant des aptitudes et des compétences de haute qualité débouchant sur des emplois de qualité et des possibilités de carrière tout au long de la vie, qui répondent aux besoins d'une économie innovante, inclusive et durable¹⁶³. L'initiative CEP soutient également la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe, de la nouvelle stratégie numérique, ainsi que de la nouvelle stratégie industrielle et de la nouvelle stratégie en faveur des PME, compte tenu de l'importance que revêtent les compétences pour leur réussite.

Appel 3 : **ALLIANCES POUR L'INNOVATION**

Les **alliances pour l'innovation** visent à renforcer la capacité d'innovation de l'Europe en stimulant l'innovation par **la coopération et le flux de connaissances** entre l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels (initiaux et continus), et l'environnement socio-économique général, y compris la recherche.

Ces partenariats mettent en œuvre un ensemble cohérent et complet d'activités **sectorielles ou trans-sectorielles**, qui devraient pouvoir être adaptées à l'évolution future des connaissances dans l'ensemble de l'UE.

Enseignement supérieur :

Dans le cadre de l'enseignement supérieur, Erasmus+ finance la mobilité et les projets universitaires, qui sont impliqués dans trois actions principales. L'action clé 1 est « Mobilité des individus à des fins d'éducation et de formation », l'action clé n° 2 (« Coopération en matière d'innovation et d'échange de bonnes pratiques ») et l'action clé 3 qui soutient la réforme des politiques.

Les stagiaires à l'étranger peuvent bénéficier d'un soutien Erasmus+ pendant 2 à 12 mois.

Les étudiants et les jeunes diplômés peuvent également effectuer une mobilité mixte: combiner un court séjour physique à l'étranger (entre 5 et 30 jours) avec une période virtuelle.

Ils peuvent également combiner leur stage Erasmus+ avec une période d'études à l'étranger.

1. Mobilités

Action ICM : (courtes mobilités 2 mois à 1an)

Entre 2015-2020: total étudiants ~3000, total personnel : 2180

Étudiants et personnels allant vers l'Europe : 5180

Étudiants et personnels allant vers la Tunisie : 2622

Appel 2022 : 844 mobilités planifiées

La Tunisie est le 10ème pays au monde qui participe le plus en ICM. La subvention totale accordée pour la Tunisie, de 2015 à 2020, a atteint plus de **28 millions d'euro** avec une totalité de **813 projets** établis entre des universités tunisiennes et des universités de pays programmes (européens)

Bourses Mastère Erasmus (2 ans)

Entre 2014-2020 : 44 étudiants ont bénéficié de bourses d'études de 2 ans vers l'Europe

Mobilité Projets CBHE:

mobilités de staff administratif : 108

mobilités de staffs enseignants : 350

Mobilités étudiants : 37

Mobilités Jeunesse :

Total jeunes allant vers l'Europe : 2695

Total jeunes allant vers la Tunisie : 1698

Total 2015-2020

-->Total mobilités (entre étudiants, staffs, Jeunesse (Jeunes, travailleurs jeunesse, volontaires européen)) : **12 734**

--> vers l'Europe (entre étudiants, staffs, Jeunesse (Jeunes, travailleurs jeunesse) 2015-2020 : **7 919 (il manque de CBHE)**

--> vers la Tunisie **4320 (il manque de CBHE)**

2022: 844 planned monilités

2021 : pas d'appel

2. Projets CBHE- Capacity building In Higher Education :

Sur le plan régional de la région South-med, la Tunisie vient en deuxième place en nombre de projets CBHE, juste après la Jordanie avec 49 projets impliquant 180 organismes/universités tunisiennes et 203 instances de participation pour un budget total équivalent à 43 228 283 euros, dont la part tunisienne avoisine les 20 millions d'euro.

3. **Erasmus+ : renforcement des capacités dans le secteur de la Jeunesse (CBY)** : La Tunisie a participé dans 22 projets sélectionnés depuis 2017 (2017 : 5 ; 2018 : 6 ; 2019 : 5 ; 2020 : 5). Le budget total de ces projets s'élève à 1 753 822,59 Euro